

1,2 million de licenciés sportifs

En 2014, les fédérations sportives ont délivré 1,2 million de licences aux habitants de la région Grand Est, soit 216 licences pour 1 000 habitants. Plus d'un licencié sur trois est un jeune de moins de 15 ans et les licences sportives sont majoritairement délivrées à des hommes. Le football, le tennis et l'équitation sont les sports qui comptent le plus de licenciés. Les licenciés sont plus nombreux en périphérie des grandes agglomérations et dans les villes-centres de taille intermédiaire comme Chaumont ou Bar-le-Duc. Certains équipements sportifs sont localisés dans l'espace urbain, aussi le temps d'accès est parfois long pour les habitants des communes rurales. En conséquence, la pratique sportive y est moins diversifiée que dans les communes les plus denses.

Marine Emorine, Steve Piralla, Alexandre Tillatte, Insee

Les fédérations sportives ont délivré près de 1 202 000 licences en 2014 aux habitants de la région Grand Est. Le football (203 000 licenciés), le tennis (79 000) et l'équitation (60 000) sont les sports les plus prisés. La gymnastique regroupe près de 104 000 licenciés au sein des fédérations de gymnastique, Sports pour tous (FFSPT) ou d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV).

Alors que le football représente un peu plus de 13 % de la pratique sportive licenciée à l'échelle des autres régions de province, il en représente près de 17 % dans la région (figure 1). Les fédérations de tir, de handball, de gymnastique et d'arts martiaux ont également un poids plus important dans le Grand Est. Avec plus de 105 000 licenciés, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est elle aussi plus développée dans la région qu'en moyenne dans les autres régions de province.

Poids important du football dans les Ardennes et en Haute-Marne

Le football regroupe 20 % des licenciés sportifs dans les Ardennes et en Haute-Marne contre 13 % dans la Marne et 11 % dans la Meuse. Le basket-ball est plutôt spécifique au Bas-Rhin, avec 5,3 % des licenciés qui le pratiquent (3,3 % au niveau régional). Le ski est caractéristique des départements traversés par le massif des Vosges : dans le Haut-Rhin et les Vosges, près de 3 % des licences sportives sont délivrées par la fédération de ski. La randonnée pédestre est plus courante en Meurthe-et-Moselle et dans la Meuse. La Meuse se démarque aussi par une plus forte implantation des fédérations multisports et

scolaires : l'union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP), la fédération sportive des ASPTT et l'UNSS y sont notamment surreprésentées. L'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) est également très présente dans le département, atteignant une représentation proche de celle des autres régions de province. Les Ardennes se distinguent par une pratique plus importante de la gymnastique et de la natation. Dans ce département, plus de 11 % des licenciés sportifs pratiquent la gymnastique et près de 4 % pratiquent la natation (pour respectivement 8,6 % et 2,1 % dans la région). Inversement,

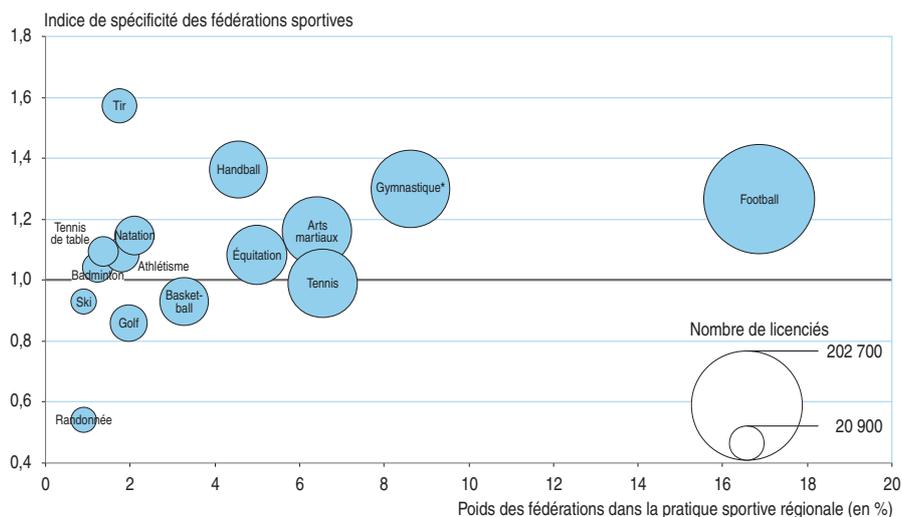
la fédération de basket-ball est très peu représentée en Haute-Marne, avec seulement 400 licenciés. Les fédérations de gymnastique et de tennis comptent également peu de licenciés dans la Meuse : la première y représente 6 % de l'activité sportive et la seconde 3,7 % (pour près de 7 % en région).

Plus de 36 % des licenciés sont des jeunes de moins de 15 ans

Près des deux tiers des licenciés sportifs de la région sont des hommes et 36 % des licenciés ont moins de 15 ans. Il s'agit de la

1 Tir, handball, gymnastique et football : sports les plus spécifiques du Grand Est

Licenciés des fédérations sportives selon leur poids dans la région et leur indice de spécificité par rapport aux autres régions de province en 2014



* y compris la fédération française Sports pour tous (FFSPT) et la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)

Lecture : les 20 900 licenciés de la fédération de tir représentent 1,7 % des licenciés sportifs de la région. Dans les autres régions de province, la fédération de tir représente 1,1 % des licenciés. L'indice de spécificité de cette discipline dans la région est proche de 1,6 : elle est 1,6 fois plus représentée dans la région que dans le reste de la France de province.

Sources : Insee ; DRDJSJS, fichier des licenciés.

proportion de jeunes la plus importante après la région Bourgogne-Franche-Comté. En revanche, seulement 9 % des licences sont délivrées à des personnes de plus de 60 ans, soit la proportion la plus faible des régions métropolitaines.

Certaines fédérations attirent un public plutôt jeune, à l'image du handball et de la natation dont 62 % des licenciés ont moins de 15 ans. De même, les arts martiaux, avec en premier lieu le judo, sont principalement pratiqués par les plus jeunes : 37 % des licenciés ont moins de 10 ans et seulement 32 % sont âgés de plus de 20 ans (figure 2). À l'opposé, la fédération de randonnée pédestre, qui revendique près de 11 000 licenciés dans le Grand Est, compte 70 % de personnes de plus de 60 ans. La fédération de golf, avec 23 500 licenciés, présente aussi une forte proportion de personnes de cette tranche d'âge (37 %).

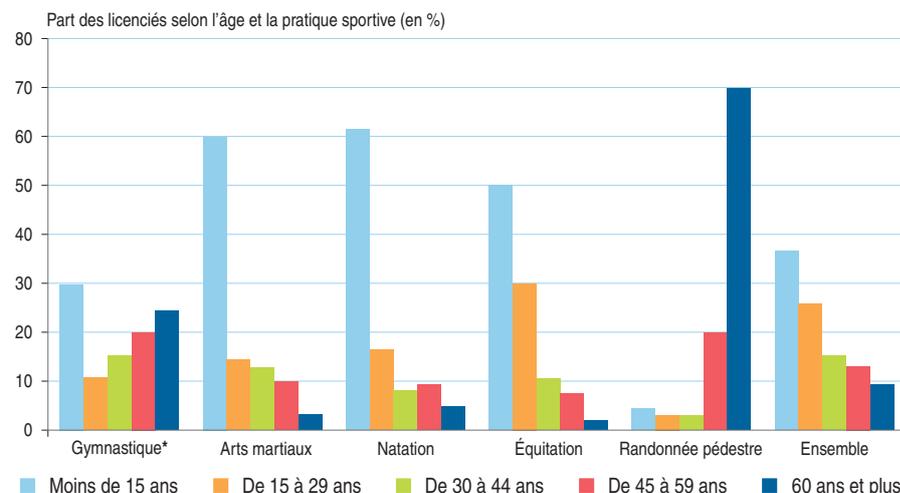
Malgré une progression du football chez les femmes, la fédération n'en compte que 11 300, et près de 95 % des licenciés sont des hommes. Les femmes sont en revanche plus nombreuses à pratiquer la danse, la gymnastique et l'équitation (respectivement 88 %, 87 % et 84 % des licenciés). Elles sont également majoritaires dans les fédérations de randonnée pédestre et de natation (60 % et 55 %).

Une proportion de licenciés inférieure à la moyenne nationale

Avec 216 licences sportives pour 1 000 habitants, le Grand Est compte moins de licenciés qu'en moyenne dans les régions de province (236 pour 1 000 habitants). Les caractéristiques sociodémographiques régionales expliquent en partie ce résultat. La part des moins de 15 ans est légèrement plus faible dans le Grand Est qu'à l'échelle de la France de province (17,7 % pour 18,0 %). Le caractère moins urbanisé de la région l'explique aussi. En effet, c'est principalement dans l'espace urbain et périurbain que se trouvent les communes qui comportent le plus grand nombre de licenciés, car l'offre d'équipements sportifs y est plus dense, diversifiée et accessible. Dans le Grand Est, la Meuse via l'UNSS et le Bas-Rhin porté par une pratique sportive élevée dans l'agglomération de Strasbourg affichent les plus forts taux de licenciés (255 et 232 licenciés pour 1 000 habitants) (figure 3). À l'inverse, l'Aube compte moins de licenciés au regard de sa population (190 pour 1 000 habitants).

2 Dans l'ensemble, la pratique sportive licenciée diminue avec l'âge, sauf pour la randonnée

Part des licenciés sportifs selon l'âge et la pratique sportive

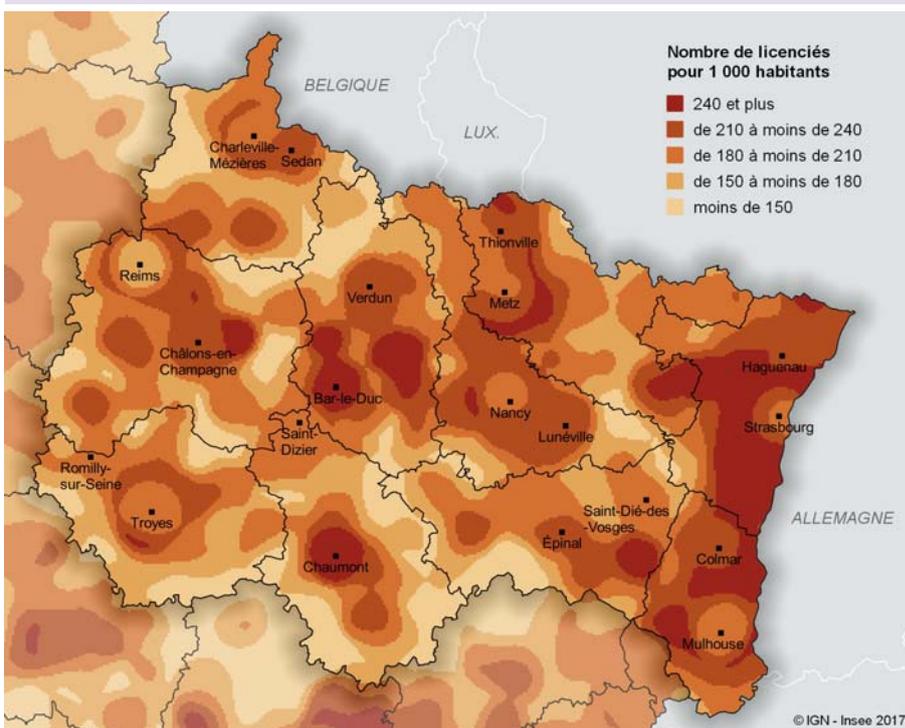


* y compris la fédération française Sports pour tous (FFSPT) et la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)

Lecture : près de 30 % des licenciés de gymnastique ont moins de 15 ans.

Sources : Insee ; DRDJSCS, fichier des licenciés.

3 De nombreux licenciés sportifs en périphérie des grands pôles urbains et au sein des pôles de taille moyenne



Sources : Insee, recensement de la population 2013 ; DRDJSCS, fichier des licenciés.

Davantage de licenciés dans les communes rurales en périphérie des grandes villes

Dans les grandes aires urbaines les plus denses de la région, comme celles de Strasbourg ou de Metz, la proportion de licenciés

augmente avec la distance aux villes-centres. Strasbourg enregistre 189 licences sportives pour 1 000 habitants, soit moins que sa banlieue (242) et moins encore que les communes plus éloignées formant la couronne du pôle urbain (266). Ces territoires périurbains comprennent plus d'actifs et

d'enfants. La tension du marché immobilier et la recherche d'un meilleur cadre de vie poussent les familles à s'installer en périphérie des grandes villes. De plus, les communes rurales en périphérie des grandes villes disposent de nombreux équipements et les temps de trajet pour les rejoindre sont moins importants.

Dans les aires urbaines moins denses, la situation est inverse. Le taux de licenciés est plus fort au sein des villes-centres. L'immobilier moins cher et le cadre de vie préservé permettent aux familles, qui ont une pratique sportive plus courante, de vivre en ville. Ainsi, Chaumont compte 272 licenciés pour 1 000 habitants, plus que la moyenne des autres communes de l'aire urbaine, toutes de faible densité (219 pour 1 000). À Chaumont, la pratique sportive est soutenue par les fédérations multisports, avec une spécificité pour la fédération des clubs de la Défense (10 % des licenciés). De la même manière, dans les pôles de Bar-le-Duc et de Commercy, la proportion de licenciés est forte, notamment au sein des fédérations multisports telles que l'ASPTT ou l'UNSS : un quart des licenciés de cette dernière habite la commune de

4 Le football et la gymnastique : principales fédérations sportives dans le rural

Nombre de licenciés dans le Grand Est et poids des fédérations selon le type de communes

| | Nombre de licenciés | Poids des fédérations (en %) | |
|--|---------------------|------------------------------|----------------------|
| | | Communes rurales | Communes non rurales |
| Football | 202 658 | 20,8 | 15,5 |
| Gymnastique* | 103 787 | 9,5 | 8,7 |
| Équitation | 59 919 | 6,9 | 3,9 |
| Tennis | 78 666 | 6,8 | 6,7 |
| UNSS (Union nationale du sport scolaire) | 105 415 | 5,6 | 11,7 |
| Judo, jujitsu et disciplines associées | 49 587 | 5,0 | 3,7 |
| Handball | 54 737 | 4,2 | 5,1 |
| Basket-ball | 39 287 | 3,3 | 3,5 |
| FSCF (Fédération sportive et culturelle de France) | 24 603 | 2,6 | 1,8 |
| UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) | 21 977 | 2,5 | 1,4 |
| Tir | 20 913 | 2,1 | 1,5 |
| Natation | 25 375 | 2,1 | 2,2 |
| Athlétisme | 21 763 | 1,8 | 1,9 |
| Golf | 23 470 | 1,6 | 2,4 |
| Autres fédérations | 370 022 | 25,1 | 30,0 |
| Ensemble | 1 202 179 | 100,0 | 100,0 |

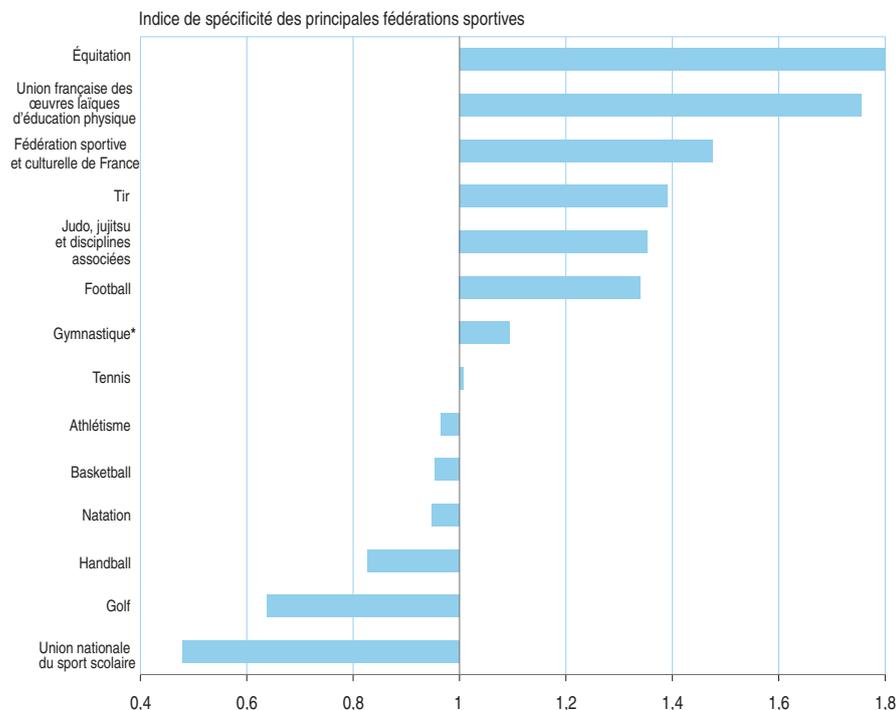
* y compris la fédération française Sports pour tous (FFSPT) et la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)

Sources : Insee ; DRDJSCS, fichier des licenciés.

Bar-le-Duc. Le nombre de licenciés est également important dans les communes formant le Sillon Lorrain.

5 L'équitation et l'UFOLEP nettement plus présents dans le rural

Indice de spécificité des fédérations sportives dans le milieu rural par rapport au milieu urbain



* y compris la fédération française Sports pour tous (FFSPT) et la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV)

Lecture : en 2014 dans le Grand Est, l'équitation représente 6,9 % des licences sportives délivrées en milieu rural, contre 3,9 % en milieu non rural. L'indice de spécificité de cette fédération dans l'espace rural régional est de 1,8 : elle est 1,8 fois plus représentée dans le milieu rural que dans le milieu non rural.

Sources : Insee ; DRDJSCS, fichier des licenciés.

En revanche, dans les communes rurales isolées des aires urbaines, on dénombre moins de licenciés sportifs. Ces communes ne bénéficient pas du même réseau d'équipements et leurs habitants doivent parfois effectuer de longs trajets pour atteindre les installations sportives. C'est le cas pour les communes rurales isolées de l'Argonne ou du sud de la Haute-Marne qui ont peu de licenciés par rapport à leur population (encadré).

Une pratique sportive moins diversifiée dans l'espace rural

En 2014, près de 490 000 licences sportives ont été délivrées aux habitants des 4 746 communes rurales de la région. Avec plus de 101 000 licenciés, la fédération française de football y est la plus importante (un licencié sur cinq), suivie des fédérations de gymnastique (46 000 licenciés), d'équitation (34 000), de tennis (33 000) et de judo (24 000).

L'équitation, qui regroupe 60 000 licenciés dans le Grand Est (figure 4), apparaît comme la fédération la plus spécifique dans les communes rurales (figure 5) : plus de 56 % des licenciés y résident. La fédération sportive et culturelle de France (FSCF) ainsi que

l'UFOLEP comprennent également une majorité de licenciés habitant dans l'espace rural. Avec un réseau associatif étendu sur tout le territoire, ces fédérations multisports permettent aux populations des communes les plus isolées de pratiquer une activité sportive. La FSCF revendique plus de 24 600 licenciés, dont 52 % résident dans une commune rurale. De la même manière, parmi les 22 000 licenciés de l'UFOLEP, 55 % vivent dans une commune de faible densité, principalement

dans certaines communes rurales de l'Argonne, dans la Communauté de Communes Entre Aire et Meuse, ou au nord de Chalindrey dans la Haute-Marne.

Dans la région, les fédérations de tir, de judo et de football sont également surreprésentées dans les communes rurales, comparées à celles des communes urbaines. Il s'agit de sports relativement accessibles dans ces territoires, car les équipements permettant de

les pratiquer y sont plus répandus.

À l'inverse, pour pratiquer de nombreux autres sports comme le golf ou la natation, les habitants de certaines communes rurales doivent effectuer plus de 30 minutes de trajet. Les parcours de golf sont essentiellement présents au sein des grands pôles urbains. Ainsi, les habitants des communes rurales privilégient les sports dont les équipements sont les plus accessibles. ■

Encadré

Zoom sur les territoires ruraux comptant peu d'équipements structurants et peu de licenciés

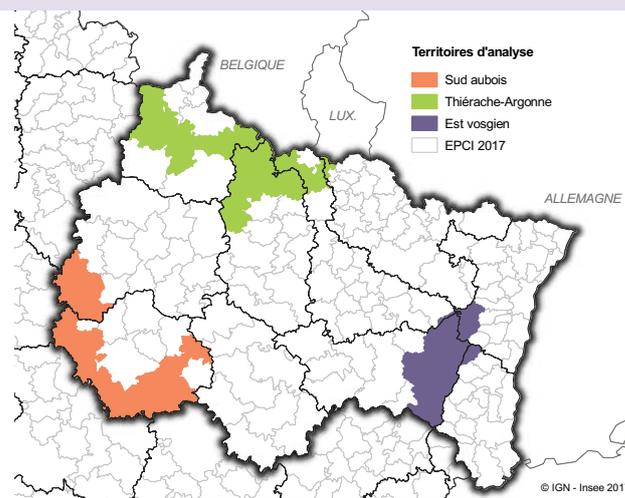
Dans la région, trois territoires à dominante rurale se distinguent par un faible nombre à la fois d'équipements sportifs spécifiques et/ou de licenciés sportifs.

Un premier territoire, au sud de la région, s'étend de la Brie champenoise à la Communauté de communes de Vendevre-Soulaines et regroupe plus de 100 000 habitants. Il est marqué par une population plutôt âgée : plus de 20 % de la population a plus de 65 ans (pour moins de 18 % dans la région). Ce territoire ne compte que 21 équipements sportifs structurants pour 10 000 habitants (contre 25 au niveau régional). La plupart des équipements présents correspondent à des équipements génériques. Le territoire ne possède que deux bassins de natation couverts et huit salles d'arts martiaux. La situation sociodémographique et la faiblesse du taux d'équipement ont pour conséquence un taux de licenciés sportifs peu élevé : sur 1 000 habitants, seulement 167 disposent d'une licence sportive (contre 216 au niveau régional).

Un second territoire s'étend de la CC Ardennes Thiérache jusqu'au nord de la Meurthe-et-Moselle, englobant l'Argonne et les crêtes préardennaises. Il se distingue par des conditions de vie relativement précaires. En effet, le niveau de vie y est plus faible que dans la région et la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté atteint 17 % (contre 14 % dans le Grand Est). Malgré une proportion de jeunes de moins de 15 ans un peu plus importante qu'au niveau régional (19 % contre 18 %), la pratique sportive licenciée y est moins courante. Moins de 24 200 personnes sont licenciées sur les 145 000 habitants, soit 167 licenciés pour 1 000 habitants. En revanche, le taux d'équipement y est plus important, avec 26 équipements structurants pour 10 000 habitants.

Le troisième territoire englobe le massif montagneux des Vosges. Ce territoire dispose d'un nombre d'équipements structurants limités. On en dénombre seulement 356 pour les 177 000 habitants, soit un taux d'équipement de 20 pour 10 000 habitants. Le territoire est particulièrement peu doté en équipements sportifs génériques ainsi qu'en terrains de tennis couverts. Toutefois, avec 196 licenciés pour 1 000 habitants, la pratique sportive licenciée y est fréquente, soutenue par les activités sportives montagneuses telles que le ski.

Accès limité aux équipements et peu de licenciés dans trois territoires de la région



Source : Insee, distancier Metric.